

# REGLEMENT DU 5<sup>ème</sup> TOURNOI SENIORS DE BRAINS des 16 et 17 mars 2019

## Article 1 : Préambule

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD. Toute participation au tournoi implique l'adoption de l'ensemble des articles du règlement ci-après. Celui-ci sera affiché dans la salle.
- Les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

## Article 2 : Autorisation

- Numéro et Nom du tournoi : 1802230 / PL44-BCB-Seniors-IR-2019
- Le n° d'autorisation est

## Article 3 : Licences

- Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, et en particulier ne doit pas faire l'objet d'une sanction fédérale. Il doit être en possession de sa licence compétition.

## Article 4 : Inscriptions

- Les inscriptions se font exclusivement par courrier (à adresser à : Mr ORTIZ Miguel, 22 rue de la Pilaudière, 44830, Brains) avec le règlement par chèque à l'ordre du Badminton Club de Brains. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou par mail.
- Les tarifs d'inscription sont de 12€ pour 1 tableau et 18€ pour 2 tableaux.
- Une seule inscription par joueur et par jour sera acceptée. Un joueur ne peut donc participer qu'à un seul tableau par jour de compétition.
- La date limite d'inscription est fixée au **1 mars 2019**.
- La date du tirage au sort est fixée au **8 mars 2019**.
- En cas de forfait après le tirage au sort, les droits d'inscription resteront acquis au comité d'organisation sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation d'employeur...). Ce justificatif devra être expédié dans les 5 jours à la Ligue de Badminton des pays de la Loire sous peine de sanction (2 à 6 mois de suspension de compétition) à l'adresse : 101 rue du Petit-Thouars, 49000 Angers.
- Le Comité d'Organisation limite le nombre d'inscrits par tableau. Les critères sont par ordre d'importance : l'ordre d'arrivée de l'inscription complète puis l'inscription du joueur dans sa catégorie.
- Les tableaux sont ouverts de NC à R6 en simple et double dame, simple et double homme, et mixte. Les tableaux Doubles seront joués le samedi, les mixtes et simples le dimanche.
- Le tournoi est ouvert des catégories Cadet à Vétéran.
- La méthode de regroupement ou de séparation des tableaux sera basée sur le CPPH à la date du tirage au sort.
- 
- Pour le bon fonctionnement du tournoi, le Comité organisateur, en accord avec les Juges Arbitres, se réserve le droit de modifier les tableaux, selon le nombre d'inscrits.
- Une convocation sera adressée par mail au représentant du club indiqué sur la feuille d'inscription quelques jours avant la date du tournoi.
- Le fichier de convocation sera également mis en ligne sur le site [www.badabraains.fr](http://www.badabraains.fr) dans la semaine précédant le tournoi.
- Pour le premier tour, les convocations auront lieu 30 minutes avant le début des matchs, 1h pour les tours suivants.

## Article 5 : Juge-Arbitrage

- Samedi 16 mars, le juge arbitre du tournoi sera Mr GRANDIN Pierrick (Ligue des Pays de la Loire).
- Dimanche 17 mars, le juge arbitre du tournoi sera Mr LANDRIN Christophe (Ligue des Pays de la Loire).
- Les décisions des juges arbitres et du comité organisateur seront sans appel.
- En l'absence d'arbitre officiel ou en formation volontaire, les rencontres se dérouleront en auto arbitrage pour tous les matchs.
- Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation.

## **Article 6 : Dopage**

- L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

## **Article 7 : Tableaux**

- Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 avec 2 sortants, ou poule unique de 4 ou 5 selon le nombre d'inscrits. Les poules de 4 seront privilégiées dans la mesure du possible.
- Les sortants de poules joueront la phase d'élimination directe.
- Conformément au §3.2.1.5 du RGC, le CPPH du meilleur joueur d'un tableau ne pourra pas être 16 fois supérieur à celui du joueur le moins bien classé. Si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés D8 (côte strictement inférieure à 32).

## **Article 8 : Déroulement de la compétition**

- Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points, conformément à l'article 7 du règlement de la FFBAD.
- Les volants touchant les structures de la salle au service seront à remettre une fois, et seront déclarés faute autrement (second service ou en jeu).
- Le tournoi est géré par l'utilisation du logiciel Badplus, après détermination des têtes de séries. Le classement des joueurs sera effectué selon le CPPH à la date du tirage au sort, sous le contrôle du juge-arbitre.
- Les horaires affichés étant à titre indicatif, les joueurs doivent être présents et en tenue dans la salle 60 minutes avant l'horaire indiqué.
- Entre l'appel de son nom et le début du match, le joueur dispose de 3 minutes pour finir de se préparer et tester les volants. Les joueurs non présents 5 minutes après l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge arbitre.
- Le temps de repos est compris entre le dernier point du match précédent et le premier point du match suivant. Pour ce tournoi, le temps de repos sera de 20 minutes pour tous les matchs.
- S'ils veulent s'absenter, les joueurs devront demander l'accord au juge arbitre.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- La tenue vestimentaire doit être conforme à la circulaire fédérale.
- Une attitude correcte est exigée envers l'adversaire, l'arbitre, le juge arbitre, le public mais aussi envers soi-même.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
- Tout joueur désirant quitter momentanément la salle, quelle que soit la raison ou la durée de son absence devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

## **Article 9 : Volants**

- Pour les joueurs classés, tous les matchs se dérouleront en volants plumes ; ceux-ci devront être homologués FFBAD. En cas de litige entre les joueurs, le volant choisi sera le volant officiel du tournoi RSL grade3 en vente dans la salle. Pour les joueurs non classés, le volant officiel sera le volant nylon YONEX MAVIS 370.

## **Article 10 : Récompenses**

- Les récompenses seront sous forme de lots et bons d'achats. Elles seront remises à la fin de chaque finale.

## **Le Comité d'organisation.**